

# DEPOSER UNE DEMANDE D'ENGAGEMENT DANS L'ACCREDITATION DES MEDECINS

## 1. Obtenir un mot de passe temporaire

Aller sur le site internet : <https://accreditation-des-medecins.fr>

Cliquer sur [Pas encore inscrit](#)

Compléter le formulaire

Cliquer sur « Valider la demande d'engagement »

Un mail avec votre « Nom d'utilisateur » et un mot de passe temporaire vous sera envoyé

**Attention !** Ce mail peut être considéré comme un courrier indésirable. Vérifier le contenu du dossier « SPAMS » ou « Courriers indésirables » de votre messagerie. Si vous n'avez pas reçu de mail, vous pouvez recommencer cette étape. Soyez vigilant lors de la saisie de votre adresse mail.

## 2. Compléter son dossier administratif et changer de mot de passe

Aller sur le site internet : <https://accreditation-des-medecins.fr>

Cliquer sur : [Déjà inscrit](#)

Entrez votre « Nom d'utilisateur » et le mot de passe temporaire reçus par mail

Compléter le formulaire

Cliquer sur « Enregistrer et continuer »

**Attention !** Le « Nom d'utilisateur » n'est pas un nom patronymique. Il s'agit du numéro d'inscription à l'ordre des médecins ou du numéro ADELI qui figure dans le mail. Pour toutes connexions ultérieures, utilisez votre mot de passe personnalisé.

## 3. Compléter et envoyer le questionnaire d'auto-évaluation à l'organisme agréé

Cliquer sur « Questionnaire auto-évaluation »

Cliquer sur « Ouvrir »

Compléter entièrement le questionnaire d'auto évaluation

Cliquer sur « Enregistrer le questionnaire »

Cliquer sur « Envoyer »

## 4. Attendre la réponse de l'expert de l'organisme agréé

Dès que votre demande d'engagement est évaluée, un mail vous est envoyé. Pour connaître la décision de l'expert, connectez-vous. Si votre demande d'engagement est acceptée, vous êtes « engagé » dans l'accréditation une attestation vous sera adressée par courrier afin que vous informiez votre CME et votre CPAM. Vous pouvez cliquer sur le menu « Portail OA-Accréditation », mettre en œuvre le programme de la spécialité et déclarer un Evénement Porteur de Risques (EPR).

## EN CAS DE PROBLEMES

Une aide détaillée et la solution aux problèmes connus sont disponibles en ligne.

Aller sur le site internet : <https://accreditation-des-medecins.fr>

Cliquer sur : [AIDE : INSCRIPTION ET DEPANNAGE](#)

Si le problème persiste, vous pouvez envoyer un mail à [helpdesk.siam@has-sante.fr](mailto:helpdesk.siam@has-sante.fr) avec pour objet « Problème informatique pour s'engager dans l'accréditation ».